

Worldline

Société Anonyme

80, quai Voltaire

95870 Bezons

Attestation des Commissaires aux Comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton
International*
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Worldline

Société Anonyme
80, quai Voltaire
95870 Bezons

**Attestation des Commissaires aux Comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de
commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le
31 décembre 2017**

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3.847.055 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre Agazzi

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton
International*



Virginie Palethorpe

ATTESTATION DES REMUNERATIONS

Prévue à l'article L.225-115 4° du Code de commerce

Je soussigné, Gilles GRAPINET, Directeur Général de la société Worldline SA (la « Société »), certifie que le montant des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la Société s'est élevé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à la somme de 3.847.055 euros.

Fait à Bezons, le 28 mars 2018



Gilles Grapinet
Directeur Général, Worldline SA

Worldline SA

Siège social :

River Ouest, 80 quai Voltaire

95877 Bezons Cedex

France

Téléphone: + 33 1 73 26 00 17

Facsimile: + 33 1 73 26 00 33

worldline.com

Société Anonyme

SIREN: 378 901 946 RCS Pontoise

TVA Intracommunautaire : FR 01 378 901 946